

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5172 - Vendredi 31 Juillet 2026 - Prix : 200 Fc

VOL INAUGURAL DE MADAGASCAR AIRLINES :

Madagascar Airlines relance sa liaison avec Moroni



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE :

**Les Comores misent
sur la coopération régionale**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

16 Swafar 1447

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Juillet 2026**

Lever du soleil:

06h 27mn

Coucher du soleil:

18h 00mn

Fadjr : 05h 14mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 15mn

Maghrib: 18h 03mn

Incha: 19h 17mn



AFFAIRE BACHAR :

Son avocat alerte sur l'urgence de sa prise en charge médicale

Condamné pour diffamation, Nourdine M'Pati, alias Bachar, voit son état de santé se dégrader en détention, selon son avocat. Malgré plusieurs courriers adressés au parquet et au ministère de la Justice depuis août 2025, Me Djamal El-Dine Bacar affirme que son client n'a toujours pas bénéficié des examens médicaux spécialisés qui lui ont été prescrits.

C'est une affaire à la fois judiciaire et humanitaire. Incarcéré à la maison d'arrêt de Moroni où il purge une peine pour diffamation, Nourdine M'Pati, connu sous le nom de Bachar, attend que la Cour d'appel de Moroni statue sur son dossier, pendant devant cette juridiction depuis le 20 février 2026. Mais aujourd'hui, c'est son état de santé qui préoccupe sa défense. Joint par La Gazette des Comores, son avocat, Me Djamal El-Dine Bacar, tire la sonnette d'alarme et dénonce une insuffisance de prise en charge médicale en milieu carcéral. Selon lui, son client doit subir en urgence un scanner (TDM) abdomino-pelvien et rénal, ainsi qu'une consultation spécialisée en urologie. Des examens qui, d'après la défense, ne peuvent être

réalisés à la maison d'arrêt de Moroni, faute de plateau technique et de spécialistes.

« J'ai saisi les parquets, car le parquet est indivisible, pour cette urgence médicale à plus de six reprises. Le premier courrier date du 18 août 2025 et le dernier du 26 juillet 2026, adressé au ministre de la Justice avec copie au secrétariat général du gouvernement et à la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) », explique Me Djamal El-Dine. Il précise conserver les accusés de réception de ces correspondances. Interrogé sur les suites données à ses démarches, l'avocat se dit déçu. « Les courriers n'ont jamais produit de résultat satisfaisant, sinon nous n'en serions pas là. Les choses se font toujours à moitié et, parfois, je ne reçois aucune réponse », affirme-t-il.

Le Code de procédure pénale comorien prévoit pourtant des possibilités de mise en liberté provisoire pour raisons médicales. « Le Code prévoit effectivement une liberté provisoire pour motif médical, mais en faire la demande serait, selon moi, une peine perdue. Si obtenir une extraction sous escorte pour réaliser des examens est déjà diffi-

le, je n'ose pas imaginer une remise en liberté, même temporaire », estime-t-il. Cette affaire relance la question du droit à la santé des personnes détenues, garanti par la Constitution de l'Union des Comores ainsi que par plusieurs instruments internationaux ratifiés par le pays, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

La défense rappelle également que, dans le cadre de la procédure d'appel en cours, son client bénéficie des garanties attachées au procès et demande qu'il puisse accéder aux soins nécessaires dans des conditions compatibles avec le respect de sa dignité. À ce stade, ni le parquet général ni le ministère de la Justice n'ont communiqué officiellement sur ce dossier médical. La CNDHL, destinataire d'une copie du dernier courrier de l'avocat en date du 26 juillet, n'a pas non plus rendu publique sa position. Me Bacar espère qu'une autorisation d'extraction médicale sous escorte sera rapidement accordée afin que son client puisse effectuer les examens prescrits. Selon lui, une telle mesure relèverait d'une décision humanitaire et n'aurait aucune incidence sur la procédure judiciaire en cours.

El-Aniou Fatima



SANTÉ :

Dr Ismaël Mhoudine Said :
Plus de 30% d'AVC pendant les festivités

Médecin généraliste à Moroni, le Dr Ismaël Mhoudine Said, alias Dr Rahmou, constate chaque année une hausse de 30% des AVC ischémiques et hémorragiques durant le Anda et l'Aïd. Un pic qu'il attribue directement au relâchement du suivi médical et aux excès festifs. Il a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores.

Question : Vous évoquez une augmentation de 30% des AVC pendant les festivités. Pouvez-vous préciser votre constat : sur quelle période et quel est le profil type des patients concernés ?

Dr Ismaël Mhoudine Said : Il faut comprendre que le risque cardiovasculaire explose dès 65 ans. C'est le profil que nous voyons le plus en consultation et aux urgences pendant les trois à quatre mois de festivités, y compris les préparatifs du Anda. Ce sont des patients de plus de 65 ans, hypertendus, diabétiques, ou les deux à la fois. Mais un phénomène nouveau et inquiétant apparaît : des AVC hémorragiques chez des adultes jeunes, de 50 à 55 ans, sans autre antécédent que l'alcoolisme chronique, la fameuse petite bouteille devenue un fléau.

Question : Vous citez le manque de suivi, le défaut d'observance thérapeutique et les excès alimentaires. Concrètement, comment ce triptyque peut-il déclencher à la fois un AVC ischémique et un AVC hémorragique ?

Dr I.M.S : C'est une question d'observance stricte. Un diabétique ou un hypertendu a un traitement à vie. Quand il saute des prises ou arrête, il déséquilibre toute sa régulation vasculaire. Un diabète déséquilibré détruit les vaisseaux, favorise les plaques d'athérome, bouche les petites artères et peut provoquer une ischémie cérébrale, mais aussi une hémorragie. Pour l'hypertension, c'est identique : excès de sel, manque d'eau remplacée par sodas ou boissons énergisantes, absence de marche quotidienne de 30 minutes fragilisent la paroi vasculaire. Une poussée tensionnelle peut rompre un vaisseau et causer un AVC hémorragique, ou obstruer l'irrigation et provoquer un AVC ischémique. L'hypertension fatigue aussi le cœur, qui n'irrigue plus correctement le cerveau. Pendant les fêtes, l'adrénaline et l'euphorie donnent une fausse sen-

sation de forme. Le patient se croit guéri et oublie son traitement. Tout s'accumule jusqu'à la décompensation : une fois les festivités terminées, l'organisme n'a plus de réserves et c'est l'explosion des urgences.

Question : Ce pic semble évitable. Quelles sont vos recommandations concrètes pour la population et pour le système de santé comorien afin d'éviter la rupture de traitement ?

Dr I.M.S : Il est évitable. Pour la population, la règle est simple : festivités ou pas, on respecte son traitement. Si le médecin dit matin, midi et soir, on respecte l'horaire et la posologie sans exception. On limite le sel à une cuillère par jour maximum, on boit de l'eau et on garde 30 minutes de marche quotidienne, même en période de Anda. Pour le système de santé, il faut anticiper ce pic prévisible. Renforcer la sensibilisation avant l'Aïd et le Anda, organiser des rappels de renouvellement d'ordonnances, éviter toute rupture de stock de médicaments essentiels et maintenir des consultations accessibles pendant les fêtes.

Propos recueillis par Hamdi Abdillahi Rahilie



VOL INAUGURAL DE MADAGASCAR AIRLINES :

Madagascar Airlines relance sa liaison avec Moroni

Le vol inaugural de Madagascar Airlines a atterri à l'aéroport international Moroni Prince Saïd Ibrahim, le jeudi 30 juillet 2026 à 11h 15, marquant la reprise officielle de la liaison aérienne entre Madagascar et l'Union des Comores, suspendue depuis juillet 2022. Cette relance, célébrée en présence de hautes autorités des deux pays, vise à renforcer la coopération bilatérale, stimuler les échanges économiques et faciliter la mobilité dans la région de l'océan Indien.



La salle VIP de l'aéroport affichait complet pour accueillir cet événement hautement symbolique. Aux côtés des représentants comoriens figuraient notamment plusieurs membres du gouvernement, dont les ministres des Transports, des Affaires étrangères et de l'Intérieur, ainsi que des responsables du secteur aérien. La délégation malgache comprenait le vice-président de l'Assemblée nationale,

le ministre des Transports, le directeur général de Madagascar Airlines et plusieurs membres du conseil d'administration de la compagnie. Au-delà de son caractère protocolaire, la cérémonie a mis en lumière la portée stratégique de cette reprise. « Nous sommes réunis pour célébrer le retour d'un lien aérien qui rapproche deux peuples frères, aux histoires et cultures profondément

liées », a déclaré le directeur général de Madagascar Airlines, Rado Rabarilala. Pour lui, cette relance traduit « une ambition commune de renforcer la connectivité régionale, de soutenir les échanges économiques et de favoriser le tourisme ».

Suspendue dans un contexte de perturbations liées notamment à la pandémie de COVID 19, la liaison entre Moroni et Antananarivo était

attendue depuis plusieurs années. « Cette réouverture marque l'aboutissement d'efforts conjoints et répond à une demande réelle des populations », a souligné le ministre malgache des Transports, Herizo Andrianavalona Ramanambola. Il a insisté sur les bénéfices directs pour les passagers, évoquant « un gain de temps considérable, une réduction des coûts de déplacement et la fin des transits par des pays tiers ».

Du côté comorien, la ministre des Transports maritimes et aériens, Yasmine Hassane Alfeine, a salué « une étape décisive dans le renforcement des liens historiques entre deux nations sœurs ». Elle a rappelé que cette reprise s'inscrit dans une dynamique politique impulsée au plus haut niveau des deux États, notamment à la suite de la visite officielle du président comorien à Madagascar en juin dernier. « Aujourd'hui, nous ne célébrons pas seulement la reprise d'une desserte aérienne, mais le retour d'un lien vital entre

nos peuples », a-t-elle affirmé.

La cérémonie a été ponctuée de moments symboliques, entre prières de bénédiction, allocutions officielles et échanges de présents protocolaires, avant la découpe d'un gâteau commémoratif et un cocktail offert aux invités. Avec des fréquences annoncées à raison de trois vols par semaine à terme, cette liaison entend s'inscrire durablement dans le paysage aérien régional. Elle ouvre de nouvelles perspectives pour les étudiants, les opérateurs économiques, les investisseurs et les familles, tout en consolidant la place des Comores dans les dynamiques de coopération de l'océan Indien. Cinq ans après son interruption, le retour de Madagascar Airlines à Moroni apparaît ainsi comme bien plus qu'une reprise de vols mais plutôt un signal fort de confiance renouvelée et d'intégration régionale.

Mohamed Ali Nasra

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE :

Les Comores misent sur la coopération régionale

Le ministre de l'Intérieur, **Mohamed Ahamada Assoumani**, a ouvert, mercredi 29 juillet à Moroni, un forum régional de deux jours, consacré à la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogue dans l'océan Indien. Organisée avec le soutien financier et scientifique du Royaume d'Arabie saoudite et de l'Université Naef des sciences de la sécurité, la rencontre réunit des responsables gouvernementaux, des diplomates, des experts régionaux ainsi que des représentants des forces de sécurité et de la justice.

Face à l'augmentation des saisies de stupéfiants et à l'évolution des réseaux criminels dans la région, le gouvernement entend renforcer la coopération régionale. Ce forum vise à élaborer une réponse commune contre les organisations criminelles qui utilisent l'archipel comme zone de transit. Selon les autorités, le trafic de migrants représentait, en 2025, 64 % des affaires judiciaires enregistrées. À l'ouverture des travaux, le ministre de l'Intérieur a estimé que « même le plus puissant des États ne peut plus contenir seul ces nouvelles formes de délinquance organisée ». Selon lui, les réseaux criminels exploitent les failles des systèmes nationaux et s'adaptent plus rapidement que les législations. Pour Mohamed Ahamada Assoumani, ce forum doit constituer un espace de concertation



entre policiers, magistrats, services de renseignement et universitaires afin d'harmoniser les stratégies de lutte contre les différentes formes de criminalité transnationale.

Les échanges portent principalement sur quatre axes : l'essor des drogues de synthèse, connues localement sous les noms de « chimique » ou « shité », l'intégration de l'intelligence artificielle dans les enquêtes, le renforcement de la cybersécurité et l'amélioration du partage de renseignements entre les États de la région. Le ministre a dressé un état des lieux préoccupant de la situation sécuritaire. Outre le trafic de stupéfiants, les autorités font face au trafic de

migrants, à la traite des êtres humains, à la fraude documentaire, au blanchiment de capitaux ainsi qu'au trafic d'espèces protégées. À l'appui de son intervention, il a indiqué qu'en 2025, près des deux tiers des dossiers traités par les services d'enquête concernaient le trafic de migrants.

S'agissant des stupéfiants, il a précisé qu'entre 2024 et 2025, les douanes et la gendarmerie ont saisi plus de six quintaux de cannabis. Dans le même temps, les saisies de cocaïne, d'héroïne et de drogues de synthèse, quasiment absentes du marché comorien il y a cinq ans, atteignent désormais près de 100 kilogrammes cumulés. Pour le

ministre, cette évolution confirme l'intégration de l'archipel aux nouvelles routes régionales du narcotraffic. Autre sujet de préoccupation : l'élargissement du profil des consommateurs. « On retrouve aujourd'hui des usagers de 14 ans comme de 70 ans. Ce n'est plus une crise de l'adolescence, c'est une crise de société », a-t-il déclaré.

Le maire de Moroni a, pour sa part, insisté sur les conséquences sociales du phénomène. « Dans nos quartiers, nous gérons l'urgence sociale tous les jours. Les familles viennent nous voir parce que leurs enfants sont sous l'emprise de la "chimique". Nous ne disposons ni de centre de désin-

toxication ni de budget dédié à la prévention. Nous attendons de ce forum des actions concrètes, pas seulement des discours. Les mairies doivent être pleinement associées », a-t-il plaidé.

Présent à la rencontre, Mostafa Ibrahim Elbanna, chef du bureau de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a rappelé que les différentes formes de criminalité transnationale sont étroitement liées. « L'océan Indien est un carrefour stratégique du commerce mondial, mais cette position le rend également vulnérable. La drogue finance les armes, les armes sécurisent le trafic de migrants, qui alimente à son tour le blanchiment de capitaux. Sans une coopération judiciaire renforcée, il sera difficile de démanteler cette économie criminelle », a-t-il déclaré.

De son côté, le vice-président de l'Université Naef des sciences de la sécurité, Khalid Al-Harflash, a souligné que le dernier rapport mondial de l'ONUDC établit un lien direct entre les crises géopolitiques et l'expansion du narcotraffic, notamment dans les espaces maritimes. Les ateliers techniques ont débuté jeudi à huis clos. Ils devraient déboucher sur l'adoption d'une feuille de route régionale destinée à renforcer la coopération entre les États de l'océan Indien dans la lutte contre la criminalité organisée.

El-Aniou Fatima

RÉSULTATS DE L'ENTRÉE EN 6E À MOHÉLI :

Une nuit blanche pour sauver la proclamation

Prévue le mardi 28 juillet, comme dans les autres îles de l'Union des Comores, la proclamation des résultats de l'examen d'entrée en 6e et du CEPE à Mohéli n'a finalement eu lieu que le mercredi 29 juillet vers 15 heures. À l'origine de ce report : un incident informatique ayant entraîné la disparition de toutes les données saisies. Une situation exceptionnelle qui a contraint les membres du secrétariat à reprendre tout le travail depuis le début et à passer la nuit au centre d'examen afin de permettre la publication des résultats dès le lendemain.

Les candidats de Mohéli ont dû patienter une journée de plus avant de connaître leur sort. Alors que les résultats étaient attendus le mardi 28 juillet, comme dans les autres îles de l'archipel, un incident informatique survenu quelques heures avant la proclamation a bouleversé tout le calendrier. Selon les informations recueillies, l'ensemble des données déjà saisies sur l'ordinateur a disparu, obligeant le secrétariat des examens à recommencer tout le travail à zéro. Face à cette situation imprévue, les membres du secrétariat sont restés mobili-



sés toute la nuit au centre d'examen pour ressaisir les informations et vérifier les résultats. Cette difficulté a également mis en lumière le manque de ressources humaines en matière d'informatique. Un seul informaticien assurait jusqu'ici le suivi de l'ensemble des examens nationaux à Mohéli, notamment l'entrée en 6e, le BEPC et le baccalauréat. Une charge de travail particulièrement lourde, d'autant plus que l'informaticien habituel a récemment été nommée à un poste technique au sein de la superstructure de l'île. Afin de sécuriser le déroulement des examens, un deuxième informaticien a finalement été dépêché en renfort. Grâce à cette mobilisation, les

résultats ont pu être proclamés le mercredi 29 juillet aux alentours de 15 heures. Au total, 1 638 candidats étaient inscrits à l'examen. Vingt étaient absents, portant le nombre de présents à 1 618. Parmi eux, 1 349 élèves ont été admis, soit un taux de réussite de 83,37%. Par circonscription pédagogique (CIPR), Djando enregistre le meilleur résultat avec 95,45 % de réussite (252 admis sur 264 présents). Mledjelé affiche un taux de 86,15 %, tandis que Dewa-Mwambasa obtient 79,15 %. Pour les familles, l'attente supplémentaire a été source d'inquiétude, mais la joie a rapidement pris le dessus après la proclamation. « Nous étions stressés quand les

résultats ont été reportés. Nous pensions qu'il y avait un problème avec les copies. Quand j'ai appris que j'étais admis, j'ai ressenti un immense soulagement. Je remercie mes enseignants et mes parents pour leur soutien », confie Nawad El-dine un élève admis, le sourire aux lèvres. Malgré les difficultés techniques rencontrées, les responsables des examens ont réussi à préserver la fiabilité des résultats, au prix d'une nuit de travail intense. Cette expérience relance toutefois la question du renforcement des moyens humains et techniques pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent lors des prochaines sessions d'examen.

Riwad

La Gazette des Comores

Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

Hamdi Abdillahi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariamama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENERSFIP)

Direction Générale de l'Enseignement Technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DGETFIP)

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Concours spécifique RAEP de titularisation des enseignants – ETFP – Année scolaire 2026-2027

Le Ministère en charge de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENERSFIP) informe le public du lancement d'un concours spécifique RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) en vue de la titularisation de 37 enseignants contractuels avec l'État et d'enseignants contractuels d'établissement exerçant dans les établissements publics d'enseignement technique et de formation professionnelle, au titre de la rentrée scolaire 2026-2027. Ce concours spécifique constitue une mesure transitoire exceptionnelle destinée à valoriser l'expérience professionnelle des enseignants déjà en poste, recrutés ou intervenants dans le cadre des projets PROFI et MNH, conformément à la décision du Conseil des ministres du 6 août 2025.

Public concerné

- Enseignants contractuels avec l'État (non encore fonctionnarisés) ;
- Enseignants contractuels d'établissement.

Conditions de candidature

- Nationalité comorienne ; jouissance des droits civiques et bonne moralité ; aptitude physique et mentale à exercer les fonctions ;
- Âge : 18 ans minimum, 40 ans maximum à la date de clôture des inscriptions ;
- Diplôme requis selon le corps visé : Master (Bac+5) ou diplôme d'ingénieur, ou Licence (Bac+3) + 5 ans d'expérience, pour le corps de catégorie A ; Licence (Bac+3), ou BTS/DUT (Bac+2) + 5 ans d'expérience, pour le corps de catégorie B ; Bac Pro/BP + 5 ans d'expérience, ou CAP/BEP + 7 ans d'expérience, pour le corps de catégorie C.

Dates clés

- Ouverture des candidatures en ligne : 31 juillet 2026
- Date limite de dépôt des candidatures et des dossiers RAEP : 21 août 2026

Dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures se fait exclusivement en ligne, via la plateforme numérique de candidature. Les candidats doivent, en plus du dossier administratif, déposer en ligne, au plus tard à la date limite de rigueur, la version numérique de leur dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP), dont le modèle est disponible sur la plateforme et auprès de la DGETFIP.

Postes ouverts (disciplines) – 37 postes

Informatique ; Biologie et transformation ; Aviculture ; Multiplication des végétaux ; Aménagement du site ; Entretien des cultures ; Installation des cultures et horticulture ; Électricité Automobile et Génie Industriel ; Mécatronique et Maintenance Automobile ; Réseaux informatique ; Génie électrique, Automatismes et Informatique ; Électricité et Électronique de puissance ; Génie industriel, TP Électricité et Mesures ; BTP et Aménagement, Technologie et Métier ; Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) et Métier en plomberie ; TP Bâtiment et Métier ; Biologie et environnement ; Gestion et entrepreneuriat ; Communication et Sciences Sociales + VSP ; TP Froid et climatisation ; Technologie Mécanique & Matériaux ; Plomberie sanitaire ; Informatique : Bureautique & Outils Numériques ; Menuiserie ; Marketing ; Électricité et mécanique ; Mécanique Hors-bord ; Biologie et Math ; Électricité ; Maçonnerie.

Informations complémentaires

Le détail des postes par établissement, le calendrier complet des épreuves, les pièces à fournir et les modalités de dépôt des candidatures sont disponibles sur : <https://recrutement-etfp.km>

Moroni, le 30 juillet 2026

Le Ministre en charge de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

BADMINTON :

Une formation de coaching de base

La Fédération comorienne de badminton a lancé, mercredi dernier, une formation de coaching de base au foyer couvert de Magudju, à Moroni. L'objectif est de renforcer l'encadrement aux Comores. Donc, pendant la durée de cette formation, dix-sept stagiaires prendront part à cette session destinée à doter le pays d'un plus grand nombre d'encadreurs qualifiés.

La formation est animée par l'expert de la Fédération mondiale de badminton (BWF), Bernadin Bokpe, dont la mission est de transmettre aux participants les fondamentaux de l'encadrement technique et pédagogique, comme nous pouvons lire sur la page officielle du comité olympique. « La Fédération comorienne de badminton organise, depuis ce matin au foyer couvert de Magudju à Moroni, une formation de coaching de base réunissant dix-sept stagiaires. » Mais au-delà de

l'apprentissage des techniques de coaching, cette initiative s'inscrit dans une stratégie de développement durable de la discipline à travers l'ensemble du territoire national. Encore peu connue du grand public, le Badminton doit encore faire son bonhomme de chemin pour se positionner à l'avenir parmi les disciplines les plus pratiquées dans le pays. Cette formation s'inscrit incontestablement dans cette logique.

Et pour rendre cette session plus attrayante, la fédération du Badminton a misé sur l'un des meilleurs experts mondial, et un formateur bien confirmé. « Animée par l'expert de la Fédération mondiale de badminton (BWF), Bernadin Bokpe, cette session vise à renforcer les capacités des futurs encadreurs. À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de former à leur tour de jeunes débutants et de contribuer au développement de cette discipline aux Comores. »



En misant sur la formation des formateurs, la Fédération comorienne de badminton entend élargir la base de pratiquants, améliorer l'encadrement des jeunes talents et poser les fondations d'un dévelop-

pement plus structuré de ce sport dans l'archipel. Si le jeu et l'organisation des athlètes et primordiales pour le développement et l'épanouissement d'une discipline quelconque, la formation des encadreurs

(entraîneurs), est une condition sine qua non, pour mieux évaluer les talents et leur capacité de développement.

Imtiyaz

TRIBUNE

Journée mondiale des hépatites virales 2026

Chaque année, le 28 juillet, la Journée mondiale contre l'hépatite est l'occasion de sensibiliser aux hépatites virales et de promouvoir les mesures visant à éliminer les hépatites en tant que menace pour la santé publique à l'horizon 2030. Le thème de la Journée mondiale contre l'hépatite 2026, « Hépatite : faisons tomber les barrières ! », appelle à lever les obstacles qui empêchent les personnes d'accéder à des services de lutte contre l'hépatite susceptibles de leur sauver la vie.

A l'occasion de cette Journée mondiale, il est important de rappeler que les hépatites B, C et D demeurent un problème majeur de santé publique dans le monde. Chaque année, des millions de personnes vivent avec une hépatite chronique sans le savoir, et des centaines de milliers de décès sont liés à la cirrhose et au cancer du foie.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est fixé pour objectif d'éliminer les hépatites virales en tant que menace de santé publique d'ici 2030 grâce au renforcement de la prévention, du dépistage, de la vaccination contre l'hépatite B et de

l'accès aux traitements.

Aux Comores, des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années. Le vaccin contre l'hépatite B est intégré au Programme Élargi de Vaccination, permettant de protéger les nouvelles générations. Le pays développe également les activités de dépistage, de prise en charge des personnes atteintes d'hépatites virales et de surveillance épidémiologique dans le cadre de la lutte contre les infections transmissibles.

Cependant, de nombreux défis persistent : un grand nombre de personnes ignorent encore leur statut, le dépistage reste insuffisant dans certaines régions, et l'accès aux examens spécialisés ainsi qu'aux traitements doit continuer à être renforcé.

Cette journée est l'occasion de sensibiliser toute la population aux gestes essentiels :

- se faire dépister lorsqu'on est à risque ou lors des

campagnes de dépistage ;

- compléter la vaccination contre l'hépatite B selon les recommandations nationales ;
 - éviter tout contact avec du matériel non stérile ou des objets pouvant être souillés par le sang ;
 - recourir à des soins réalisés dans des conditions de sécurité et respecter les mesures de prévention des infections.
- Ensemble, professionnels de santé, autorités, partenaires techniques et financiers, asso-

ciations et citoyens peuvent contribuer à atteindre l'objectif d'élimination des hépatites virales.

Connaître son statut, se faire vacciner, se faire traiter : chacun peut agir pour protéger sa santé et celle de sa communauté.

Dr Abdourazak Ahmed Mohamed
Médecin référent VIH-SIDA et hépatites virales



UNION DES COMORES
Unité - Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT CHARGE DU TOURISME

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORETS

Ref. No26-001/MET/DGEF/PNA

APPEL À CANDIDATURE

Le Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme, à travers la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF), dans le cadre du projet « Renforcer la planification nationale de l'adaptation aux changements climatiques des Comores (PNA-Readiness GCF) », financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un(e) :

Réviseur (trice)-traducteur (trice) national(e) – Post-édition français-anglais

1- Les candidats intéressés peuvent retirer les TDRs à ces postes au secrétariat de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts à Mdé Ex-Cefader

2- Les dossiers de candidature sont à soumettre au secrétariat de la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts à Mdé Ex-Cefader, sous pli fermé avec la mention « candidature au poste de ...Titre du poste du projet » au plus tard **le 21 Aout 2026 à 12H00 heure locale.**



PRÉSIDENCE DE L'UNION DES COMORES
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

AVIS DE RECRUTEMENT

En application de l'Arrêté N° 24-005/PR-SGG du 21 septembre 2024, précisant les missions dévolues aux Pôles du Secrétariat Général du Gouvernement, un avis de recrutement est lancé pour le poste de : **Chargé (e) de dossier auprès du Chef de pôle Transports.**

Lieu de travail : **Moroni, Union des Comores**

Le ou la Chargé(e) de dossier aura pour mission d'assister le ou la chef (fe) de Pôle dans la réalisation des missions qui lui seront attribuées en fonction de ces domaines de compétences.

Profil recherché : Expérience et compétences

Pour postuler, vous devez être un (e) professionnel (le) aguerri (e), doté (e) d'une capacité de promouvoir l'esprit d'équipe et la disponibilité.

• **Expérience** : Au moins 3 ans dans l'administration notamment dans le secteur du Génie civil dans les Infrastructures et dans le Transport.

• **Compétences techniques et stratégiques** :

o **Connaissances en Génie civil, Infrastructures et Transport** : Une familiarité avec les métiers et les enjeux des trois domaines est un atout, de même que la capacité à acquérir rapidement ces connaissances.

o **Gestion de projets et d'entreprise** : Compétence avérée en gestion de projets, avec un sens de l'innovation.

• **Aptitudes interpersonnelles** :

o **Communication et leadership** : Aptitudes exceptionnelles pour la communication et le leadership, essentielles pour discuter et développer des relations stratégiques avec les partenaires.

o **Éthique** : Être une personne de bonnes mœurs, responsable et intègre, avec un grand sens de l'organisation et une grande disponibilité.

o **Orientation résultats** : Réussir sans pression les objectifs fixés.

• **Formation** : Au moins un diplôme de niveau Bac+3 d'une université reconnue, dans les domaines du Génie civil ou domaines similaires.

• **Langues** : maîtrise du français obligatoire. La connaissance de l'anglais, de l'arabe ou de toute autre langue est un atout.

• **Conditions** : Être de nationalité comorienne (y compris la diaspora), immédiatement disponible à temps plein et sans antécédents judiciaires.

Tâches principales et responsabilités

Sous l'autorité du Chef de Pôle Transports, le/la Chargé (e) de dossier aura pour mission de :

• Mettre en œuvre la **stratégie de réalisation des différents projets**, en l'alignant sur le **Plan Comores Emergentes** (PCE) à l'horizon 2030.

• Définir l'approche stratégique avec les partenaires en assurant l'exécution effective des différents dossiers.

• Suivre de plus près les différents dossiers

Procédure de candidature

Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier par email à rh@sgg.gouv.km avant le **10 Aout 2026 à 12h00**. Votre candidature doit inclure :

- Lettre de motivation.
- CV détaillé.
- Bulletin n°3 du casier judiciaire.
- Photocopies des diplômes et de la carte d'identité/passeport.
- Une photo d'identité.
- Un descriptif sur votre mission.

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENERSFIP)

Direction Générale de l'Enseignement Technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DGETFIP)

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Concours externe de recrutement de personnels enseignants de l'ETFP — Année scolaire 2026-2027

Le Ministère en charge de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENERSFIP) lance, dans le cadre du Projet PROFI et avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), un concours externe de recrutement de 102 personnels enseignants pour les établissements publics d'enseignement technique et de formation professionnelle (ETFP), au titre de la rentrée scolaire 2026-2027.

Conditions de candidature

- Nationalité comorienne ;
- Jouissance des droits civiques et bonne moralité ;
- Aptitude physique et mentale à exercer les fonctions ;
- Âge : 18 ans minimum, 40 ans maximum à la date de clôture des inscriptions

• Diplôme requis selon le corps visé : Master (Bac+5) ou diplôme d'ingénieur pour le corps des Professeurs-Formateurs de l'ETFP (PFETP) ; Licence (Bac+3) ou BTS/DUT (Bac+2) avec au moins 3 années d'expérience professionnelle pour le corps des Maîtres Techniques (MT) ou Bac Pro/BP avec 5 ans d'expérience professionnelle pour le corps des Assistants Techniques (AT).

Dates clés

- Ouverture des candidatures en ligne : 31 juillet 2026
 - Date limite de dépôt des candidatures : 21 août 2026
- Établissements concernés
ENTP (Ouani – Anjouan), LTPA (Mvouni), LPHA (Chouani), ENFAD, CFO-TEC, CFIP, ENPMM.

Postes ouverts (disciplines)

Économie, Gestion, Marketing & Vente ; Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) ; Insertion Professionnelle & Entrepreneuriat ; Enseignement Technique Automobile ; Mathématiques Générales et Appliquées ; Physique et Chimie Appliquées ; Langue Française ; Langue Anglaise ; Langue Arabe ; Éducation Physique et Sportive (EPS) ; Économie, Gestion, Entrepreneuriat & Droit (Tertiaire) ; Marketing & Vente (Tertiaire) ; Informatique : Bureautique & Outils Numériques ; Informatique : Systèmes & Hardware (MicroInfo) ; Informatique : Réseaux & Sécurité (MicroInfo) ; Informatique : Algorithmique, Scripting, Analyse de Données & Intelligence Artificielle ; Technologie Mécanique & Matériaux (MGE/MEI) ; Technologie Fluides : Pneumatique & Hydraulique (MGE/MEI) ; Gestion de Maintenance & Logistique (MGE/MEI) ; Installation des Cultures ; Zootechnie / Production animale ; Droit et déontologie ; Attitudes professionnelles (soft skills) ; Écologie et Environnement ; Comptabilité et gestion d'entreprise ; Droit de l'exploitation agricole ; Production végétale ; Maintenance du matériel agricole ; Management de Projets Agricoles et Entrepreneuriat ; Sciences Humaines et Sociales (Histoire, Géo, Culture, SVT) ; Biologie/SVT : Hygiène Santé-Environnement.

Informations complémentaires

Le détail des postes par établissement, le calendrier complet des épreuves, les pièces à fournir et les modalités de dépôt des candidatures sont disponibles sur : <https://recrutement-etfp.km>.

Moroni, le 30 juillet 2026

Le Ministre en charge de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle